



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 24 octobre 2024

Objet de la délibération

AP CP ACQUISITION DE VEHICULES : CREATION

Le vingt-quatre octobre deux mille vingt-quatre à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-sept octobre deux mille vingt-quatre, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Gwendal HENRY , Guillaume KERRIC , Aline LE FUR , Julien LE DOUSSAL , Fabrice LEBRETON , Alain LARRIVÉ , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Joël TRÉCANT pouvoir à Anne-Laure LE DOUSSAL , Frédéric TOUSSAINT pouvoir à Peggy CACLIN , Jacques KERZERHO pouvoir à Marie-Françoise CÉREZ , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à Michèle DOLLÉ , Tiphaine SIRET pouvoir à Laure LE MARÉCHAL , Yves DOUAY pouvoir à Jean-François LE CORFF , Alain HASCOËT pouvoir à André HARTEREAU .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Aline LE FUR désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2024.10.027

AP CP ACQUISITION DE VEHICULES : CREATION

Rapporteur : Jean-François LE CORFF

L'acquisition de véhicules utilitaires, spécifiques et de tourisme représente une part importante pour le budget communal mais également en termes de moyens pour les services.

Depuis plusieurs années, le parc a été renouvelé sous la forme de locations et d'acquisitions. Une Autorisation de Programme existe déjà pour le SEVEP (service espaces verts, environnement et propreté) qui va être clôturée et intégrée dans la présente AP/CP par cohérence.

Une programmation pluri annuelle a été établie prenant en compte l'état des véhicules et la durée de livraison (fortement allongée depuis le Covid).

La plupart de ces véhicules concernent du renouvellement pour les services ; et pour le reste, il s'agit de camion grue, de nacelle et chariots.

Cette planification permet de créer une Autorisation de Programme et les Crédits de Paiement correspondant à une répartition pluri annuelle des crédits budgétaires.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de créer l'AP CP relative à l'acquisition de véhicules comme suit :

	Services Municipaux	SEVEP	Création de l'AP 24/10/2024
AP			2 033 000
CP			
2024	86 000	180 000	266 000
2025	475 000	60 000	535 000
2026	135 000	80 000	215 000
2027	100 000	155 000	255 000
2028	350 000	0	350 000
2029	102 000	80 000	182 000
2030	0	230 000	230 000

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2123-12,
Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 30 septembre 2024,
Vu l'avis de la Commission « Ressources » en date du 7 octobre 2024,
Vu le rapport présenté en séance,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la création de l'Autorisation de Programme relative à l'acquisition de véhicules ainsi que les Crédits de Paiement y afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ